

■ Les démarches

L'élève peut effectuer des **démarches pour mieux connaître les métiers et les formations**.

Au sein de sa famille, il peut échanger sur les parcours professionnels, ce qui lui semble important de savoir pour faire des choix.

Il peut également rencontrer d'autres personnes, avoir des informations, des témoignages :

- dans les lycées (au moment des Journées Portes Ouvertes : visiter des lieux de formation, échanger avec les enseignants pour connaître les contenus des formations, le devenir des anciens élèves...)
- dans des salons ou des forums sur les métiers
- au C.D.I. : la documentaliste peut te guider pour apprendre à utiliser un premier ensemble de ressources sur la connaissance du monde de l'emploi, les métiers, les recherches de stage...
- Voir la Psy EN au collègue
- sur le site de l'Onisep : <http://www.onisep.fr/>



- **au Centre d'Information et d'Orientation** : Le **CIO** accueille toute personne à la recherche d'informations sur les formations et les métiers, prioritairement les jeunes scolarisés et leurs familles. Chaque C.I.O. possède :
 - un fonds documentaire sur les enseignements et les professions,
 - un service d'auto-documentation permettant à toute personne accueillie au C.I.O. de consulter des documents à partir de ses intérêts et de son niveau scolaire.



6 avenue Saint-Exupéry
71300 Montceau-les-Mines
Tél : 03 85 57 12 99
cio.montceau@ac-dijon.fr

■ Les échéances

1^{er} trimestre :

- Je réfléchis à mon projet d'orientation
- semaine du 12 au 16 décembre 2022 : Orientation concertée

2^{ème} trimestre :

- Lundi 23 au vendredi 27 janvier 2023 : Stage en entreprise
- J'indique mes vœux provisoires

3^{ème} trimestre :

- décision d'orientation et affectation (juin 2023)